




# Voiles latines à Saint-Tropez / 23 au 2 Mai 2019

ORDRE D'ARRIVE	N°BATEAU
----------------	----------

## Inscription - Hébergement - Repas

**date limite pour recevoir les inscriptions à la SNST est le 30 avril 2019**

**info@snst.org**  
**Inscriptions limitées à 75**

Embarcation (nom du voilier)			
Bateau d'intérêt patrimonial		Assurance	
Longueur		Largueur	
Date d'arrivée du voilier:			
Par la Mer		Par la terre (avec remorque)	
Je soussigné:			
Adresse			
Ville	CP	Pays	
Téléphone	Fax		
Email	@		
Armateur ou représentant de l'armateur du voilier :			
Numéro d'immatriculation (s'il y en a un):			
Port d'attache :			
Société ou Club :			
Société Nautique de Saint-Tropez BP 72 83992 Saint-Tropez Tél +33 494 973 054 Fax +33 494 978 700 email: info@snst.org site: www.snst.org La Société nautique de Saint-Tropez est Club allié du Yacht Club de France 			
Type de bateau :			

Pointu	Marseillaise	Boutre	Catalane	Autre			
Année de lancement							
Chantier de construction							
Lieu de construction							

**Type de Voile :**

Latine	Tarquier	Livarde	Au Tiers	Aurique	Houari	Marconi	autre

Grand Voile à :	Bordure libre		Bome				
Foc:	Oui		Non				

Matériau des voiles :							
-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

Nombre de mât :			Hauteur de mât principal :				
-----------------	--	--	----------------------------	--	--	--	--

Type de coque :	Bois		Polyester		Autre		
Bordés :	calfatés		jointifs		à clins		

Type de poupe :		Pointue			Tableau		
-----------------	--	---------	--	--	---------	--	--

Présence de lest :	oui		non				
--------------------	-----	--	-----	--	--	--	--

Présence de dérive :	oui		non				
----------------------	-----	--	-----	--	--	--	--

Type de quille :	Longue			concave			
------------------	--------	--	--	---------	--	--	--

Motorisation :							
----------------	--	--	--	--	--	--	--

3 pales fixes	2 pales fixes	pales	orientables		Hors bord	Sans moteur	autre

Histoire et documentation sur le bateau (ou envoyer une pièce jointe):							

**Autorisation pour le traitement des données à caractère personnel**

J'autorise le comité d'Organisation des Voiles Latines 2019 à utiliser, sans aucune restriction, le nom, et l'image du bateau et de toutes les personnes à bord pendant l'événement, pour tout texte, photographie et vidéo.  
 Le nom, l'image pourront être publiés, diffusés par tout média (incluant, sans que ce soit une militation, la publicité par voie de presse, TV, radio, internet). Le nom, la biographie des équipiers pourront être utilisés ou reproduits à cet effet.  
 Dans le cadre de l'inscription, le chef de bord est entièrement responsable de tous ses équipiers et signera en leur nom ce document.

<b>Date</b>		<b>Nom et prénom</b>					
		<b>Signature</b>					

**Nombre de personnes sur le bateau :**

(cocher la case)	(cocher la case)				prise en charge de 4 personnes (et non 4	Pris en charge
------------------	------------------	--	--	--	--	----------------

	↓ équipier	↓ compagnon	Nom	Prénom	téléphone	couples) par la Ville de Saint-Tropez. <b>Hébergement:</b>	Mairie Petit Déjeuner
1						pris en charge	x
2						pris en charge	x
3						pris en charge	x
4						pris en charge	x
5							////////
6							////////
7							////////
8							////////
9							////////
10							////////
		Nombre TOTAL de Chambres SINGLE →					////////
		Nombre TOTAL de Chambres DOUBLE (couple) →					////////
		Nombre TOTAL de Petit déjeuner →					<b>4</b>
	<b>La Toison d'Or</b>		<b>Plage de Pampelonne Boulevard des Tamaris 83350 RAMATUELLE</b>				
	téléphone: 04 94 79 83 54		Email: toison@riviera-villages.com		Contact:Patricia		

Les consommations et repas pris à la Toison d'Or seront à la charge des participants.  
Possibilité de garer la voiture près du bungalow.  
Parking disponible à l'entrée de la Toison d'Or.  
Les équipiers qui ne seront pas pris en charge doivent réserver dès maintenant et directement à la Toison d'Or par mail ou téléphone avec règlement intégral.

Lou Riou : Chemin de la Moutte 83990 SAINT-TROPEZ | téléphone: 04 94 97 03 19

Tous les équipiers seront logés du 24 au 27 mai 2018.  
Nous vous rappelons que la Commune prendra en charge les hébergements de 4 équipiers par bateaux. Nous regroupons les équipiers et les artisans dans les bungalows pour limiter les coûts. La répartition des participants effectuée par les responsables de la Toison d'Or et de Lou Riou a été au préalable validée par la capitainerie. Si ce mode d'hébergement ne vous convient pas, nous vous demandons de bien vouloir le préciser sur la fiche d'inscription (car ces deux dernières années ces établissements nous ont reporté de nombreux incidents)».

Le nombre de bateaux sera limité à 75. Il est impératif de renvoyer les documents d'inscription à la Société Nautique de Saint-Tropez **avant le 30 avril 2019**.  
Passé ce délai et pour pouvoir gérer plus efficacement les hébergements aucune nouvelle demande de participation ne pourra être acceptée.  
Nous vous informons que les plateaux repas ne seront plus délivrés le midi.  
**Les repas du samedi midi et du dimanche midi seront à la charge des participants.**  
Les autres modalités de participation (détaillées dans les documents d'inscription : prise en charge de 4 équipiers par bateaux...) ainsi que les grandes lignes du programme (qui vous seront communiquées prochainement) restent inchangées.  
Comptant sur votre compréhension et dans l'attente du plaisir de vous accueillir à Saint-Tropez .

Nous vous rappelons que le déjeuner à la Ponche du vendredi 24 Mai est un moment de partage organisé par les participants.  
Merci de bien vouloir apporter les spécialités de vos régions et les faire découvrir aux autres participants.  
Merci également de participer au nettoyage des tables et au rangement des chaises à la fin du repas.

### Conditions générales:

1/J'accepte (et l'ensemble de mon équipage) mon logement à La Toison d'Or ou à Lou Riou et les conditions précisées ci-dessous :  
partage de mon bungalow avec d'autres équipiers ou participants ;  
en cas d'annulation (conditions météo défavorables, maladie...) ou de modification des noms des équipiers à héberger prévenir au minimum 6 jours avant le début de la manifestation ;

respect du règlement intérieur affiché à la Toison d'Or et à Lou Riou ;  
respect du personnel de ces établissements :

2/Je gère et règle moi-même mon hébergement dans un autre établissement pendant toute la durée de la manifestation :

- Merci de cocher votre choix 1 ou 2

Le non respect de ces conditions entraînera l'annulation de votre participation aux Voiles latines à Saint-Tropez.

Date

Nom et prénom

Signature